



REVUE DE PRESSE

Mardi 12 juin 2018



La Charente écope sous les orages



Photo: Benoît Caurette

Les orages en série continuent de provoquer des dégâts en Charente. Dans la nuit de dimanche à lundi, 60mm d'eau sont tombés en trois heures à Mansle, où le collège a dû rester fermé hier. Cognac a également été touchée. Pas d'amélioration avant dimanche.

Malbouffe: la maladie du soda vous guette

«**M**aladie du siècle», «prochaine épidémie mondiale»: la stéatose hépatique non alcoolique, parfois appelée maladie du foie gras ou du soda, reste trop peu connue, affirment les promoteurs d'une première Journée internationale de la Nash aujourd'hui. Cet acronyme anglais («non alcoholic steatohepatitis») désigne la forme la plus grave. Mais la maladie, sous toutes ses formes y compris les moins graves, celle où le foie accumule la graisse en fonctionnant normalement, touche une part considérable de la population (Photo AFP).

Selon les sources, elle va jusqu'à 46%. Le consensus s'établit sur une proportion d'environ un adulte sur trois dans le monde et un sur cinq en France.

La maladie du foie gras «va devenir la prochaine épidémie mondiale», prédisaient en 2016 des chercheurs de

l'université Howard à Washington. «À l'échelle de la planète, sa progression est inexorable: les gens mangent de plus en plus gras, de plus en plus sucré et sont de plus en plus sédentaires. Dans les pays pauvres, dans les pays



riches, là où l'obésité est fréquente et là où elle est l'est moins», constatait Dominique Lannes, hépatologue à Paris, lors d'une conférence de la fondation Nash Education Program. Cette fondation est à l'origine de la première Journée internationale de la Nash qui proposera au-

jourd'hui, de façon encore assez modeste, quelques actions de sensibilisation et des débats à Paris et à Washington. Elle a été créée par l'entreprise pharmaceutique française Genfit, l'une de celles qui pilotent des

tests cliniques en vue du premier traitement. Car il n'en existe aucun aujourd'hui, sinon de changer de mode de vie avec une alimentation saine et de l'exercice physique. «On espère avoir une proposition de médicament d'ici deux, trois ans», a affirmé le PDG de Genfit. En France, la

Nash a fait parler d'elle lors de la double greffe en urgence d'un foie et d'un rein du journaliste sportif Pierre Ménès fin 2016.

Il présentait le profil type du malade de la Nash. «Un homme mûr, qui a des conduites à risque avec une mauvaise alimentation et un mode de vie sédentaire, qui est inconscient de sa maladie et qui ne se soigne pas», résume le Pr Laurent Castera, qui l'a soigné à l'hôpital Beaujon à Paris.

«Il n'y a pas de symptômes», ajoute-t-il, mais «des facteurs de risque», qui doivent inciter à se faire dépister après 40 ans: surpoids, diabète, hypertension, cholestérol trop élevé. Les complications qui révèlent la Nash peuvent être extrêmement graves. Parfois c'est une jaunisse. Mais d'autres fois, c'est une hémorragie digestive, une maladie cardiovasculaire, ou encore une cirrhose.

Les chiffres chocs de la pollution numérique

Un ordinateur c'est ...



240 kg

de combustibles fossiles

22 kg

de produits chimiques

1,5 tonne
d'eau

Source : Novethic

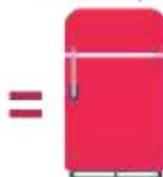
Vidéo, mail, téléphone... une consommation polluante énorme

L'envoi d'un mail
avec pièce jointe



Une ampoule allumée
pendant 24 h

1 h de vidéo
sur smartphone



Un frigidaire allumé
pendant un an

Les mails pro de 100 salariés
pendant un an



13 allers-retours
Paris - New York

Internet pollue autant qu'un grand pays industriel



6^e plus gros pays
consommateur
d'énergie



Chaque heure,
10 milliards d'emails
sont envoyés



En 2019,
le secteur
numérique
polluera plus
que l'aviation

INFOGRAPHIE CL

Agriculture: «Non au double langage de l'État»

Une poignée d'agriculteurs charentais ont manifesté hier. Une «action symbolique» en soutien aux blocages de raffineries.



Les agriculteurs ont manifesté devant Total et la préfecture.

Photo Quentin Petit

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Des bidons et un congélateur tagués «Non aux importations». Une demi-douzaine d'agriculteurs charentais ont manifesté hier matin devant la station Total des Chauvauds à Champniers, puis devant la préfecture à Angoulême à l'appel de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs.

«Beaucoup ne sont pas venus à cause des conditions climatiques mais l'action est surtout symbolique, souligne Patrick Soury, président de la FNSEA 16. On est là pour soutenir les collègues qui ailleurs en France vont bloquer les raffineries plusieurs jours.»

Au cœur de leur colère, notamment, l'autorisation, délivrée par l'État à Total, d'importer de l'huile de palme pour le biocarburant. «On dénonce

le double langage du gouvernement, qui d'un côté nous demande de respecter des normes et de l'autre, autorise l'importation de produits qui ne sont pas soumis aux mêmes normes», s'insurge Christian Daniau, céréalier à Saint-Ciers-sur-Bonnieure. «L'union européenne a dit qu'il fallait 7 % de colza dans le biodiesel, alors on s'est mis à en produire... et aujourd'hui, on importe de l'huile de palme. Est-ce que les gens ont vu les ravages de la déforestation causés par la production d'huile de palme?».

Les manifestants veulent lancer «un cri d'alerte auprès des consommateurs» et prennent l'exemple des cerises. Depuis 2016, les agriculteurs français ont l'interdiction d'utiliser le diméthoate, un insecticide qui permet de lutter contre une mouche qui s'en prend au fruit. «La production de cerises a chuté de 60 % en deux ans, dénonce Julien Massé, à la tête

Julien Massé, nouveau président

Il a été élu en mars dernier. Julien Massé succède à Marc Spanjers à la tête des Jeunes Agriculteurs 16. Ce viticulteur et céréalier de 31 ans, installé à Rouillac, milite depuis 6 ans au conseil d'administration du syndicat agricole. Il prend ses nouvelles fonctions cette année, à quelques mois des élections à la chambre d'agriculture qui auront lieu début 2019. «On commence à y réfléchir même si pour l'instant, on se concentre sur les problèmes qui nous préoccupent: l'installation des jeunes, le bon fonctionnement des filières». Les JA 16 comptent 140 adhérents.



des JA 16, on a tué la filière et on importe maintenant des cerises de Turquie, pays non soumis à la même interdiction. Nous, on ne dit pas qu'il faut revenir sur l'interdiction, on veut juste que les règles soient les mêmes pour tout le monde.»

Une délégation a été reçue par le préfet puis par le député Thomas Mesnier. En Charente aucune autre action n'est prévue. Le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, doit recevoir les représentants nationaux de la FNSEA ce matin.

Inondations record à Mansle

Lorage, hier de bon matin, a laissé des séquelles inédites dans la commune. 10 cm d'eau dans le collège ont privé 350 enfants de cours. De nombreuses habitations ont été plus ou moins inondées.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Des canards dans son jardin, juste sous sa fenêtre, au niveau de sa terrasse en hauteur. André Jabouille n'en a pas cru ses yeux. «Je buvais mon café au petit-déjeuner quand j'ai vu ça, j'ai cru que je n'étais pas bien, que j'avais des hallucinations.» C'était hier matin pourtant bien la vérité: son jardin de plus d'un hectare est une vaste mare et sa maison, une presqu'île reliée à l'avenue Paul-Mairat de Mansle. La Doue, la petite rivière tout à côté, a débordé. Et le collège mitoyen s'est aussi retrouvé les pieds dans l'eau: 10 cm dans les deux tiers des salles de classe ont contraint le principal à prier les 350 élèves de rester chez eux. «Du jamais vu en trente ans de collège» dit le chef d'établissement. Le travail acharné des cinq agents et d'une entreprise appelée en renfort ont permis de tout nettoyer en un temps record. Les cours reprennent ce mardi.

Le chlore déversé «pas nocif» selon les pompiers

L'épisode orageux qui s'est abattu sur la commune du Nord-Charente, hier entre 3 et 6 heures du matin, a surpris tout le monde par sa rare intensité. Et occupé jusqu'en milieu d'après-midi 30 sapeurs-pompiers venus de 7 centres de secours pomper, assécher, sécuriser. Parmi les zones sensibles, l'usine d'eau de javel Pintaud. «Nous avons eu jusqu'à 40 cm d'eau, relate le directeur général Gonzague Pintaud. Elle a pénétré dans une unité de stockage de produits finis et semi-finis mais aussi au niveau de la production. Nous pensons avoir évité le pire. Le travail, pour notre vingtaine de salariés, a pu reprendre en début d'après-midi.» Et si les pompiers ont identifié quelques déversements de chlore, «les analyses démontrent qu'il n'y a de risques ni pour les personnes ni pour l'environnement» rassure l'état-major du service départemental d'incendie et de secours.

Inondée en sous-sol, la maison de retraite «Les Jardins d'Iroise» n'a pas été perturbée outre mesure dans son activité, quoique les soldats du feu aient passé des heures à assécher les lieux. Mais tout près de là, le lotissement «La petite Chenevière» a méchamment été mouillé. Monique et Gérard Le Flochic, Virginie Ollier, Jennifer Bellet et Stéphane Duguey: tous ces locataires de Vilégia sont



André Jabouille a perdu deux voitures dans l'inondation impressionnante de sa propriété, tout près du collège aussi touché. Photos B.C.



Les habitants ont passé une bonne partie de la matinée à tout nettoyer après la montée des hauts. Certains, non touchés, n'ont pas hésité à aider les autres.

la même histoire. La pluie, de plus en plus intense, et puis le bruit bizarre. «Comme la Charente» ou «comme une cascade». Dans la foulée, le garage inondé, le jardin secoué, des flaques de plus en plus menaçantes sous la porte. «On a voulu faire rentrer le chien parce qu'il pleuvait beaucoup, quand on a vu qu'il y avait de l'eau tout autour de la maison, on a tout de suite calfeutré les ouvertures avec

des draps, des serviettes, des cartons, tout ce qu'on a trouvé!» raconte Jennifer Bellet. Beaucoup parlent des congélateurs et frigos hors d'usage, de petits moteurs noyés, de chargeurs hors service. Mais rien de comparable aux dégâts constatés chez André Jabouille, déjà connus de tous hier: «Mon 4x4 et la voiture toute neuve de ma femme, 1 000 km à peine, ont été submergés, tout est foutu.»

Le chiffre

59 mm d'eau seraient tombés sur Mansle dans la nuit de dimanche à

lundi, selon des relevés amateurs effectués dans la commune. Un chiffre «parfaitement crédible» pour Météo France qui ne possède pas de station sur place mais est en mesure d'estimer, grâce aux images radar, le volume maximum de précipitations «entre 55 et 60 mm» sur la période orageuse, entre 3 et 6 h.

Coulées de boue en Cognaçais: l'hôpital touché

«On en a eu partout. On y a passé la nuit.» À évacuer l'eau qui est entrée dans les garages et les cours de ces quelques riverains d'une petite voie privée perpendiculaire à la rue de la Trèche, à Châteaubernard. À évacuer la boue aussi et surtout, charriée par cette eau qui s'est écoulée en masse dans les fossés qui descendent du rond-point de la Trèche vers leurs habitations situées en contre-bas, dans la nuit de dimanche à lundi. Les fortes précipitations ont laissé des traces dans ce secteur limitrophe de la commune de Saint-Brice, dont quelques maisons ont également été touchées par des inondations. «Ces fossés, qui avaient été repris par le Département suite aux orages des années précédentes, ont rapidement été obstrués. L'eau est alors sortie et a entraîné avec elle tout un amas de terre», explique Pierre-Yves Briand, le maire de Châteaubernard. «La faute à cet épisode exceptionnel où à la configuration du lieu? C'est ce qu'il va falloir vite déterminer avec le Département pour tenter de trouver enfin une solution à ce point noir», dit-il. Un maire qui a du mettre ses services techniques à contribution pour nettoyer aussi la coulée de boue qui s'est déversée cette fois dans la nuit vers les quais de livraison des urgences du centre hospitalier du Pays de Cognac. C'est une partie de talus qui s'est affaissée, à l'arrière de l'établissement, sans faire heureusement de dégâts notables.

Gilles BIOLLEY



À la maison de retraite, pas de gros dégâts, mais beaucoup de travail de pompage.



Au lotissement les Petites Chenevières, on a mesuré jusqu'à 27 cm d'eau.

A Nanclars, le mur s'effondre dans la rue

«En quatre-vingts ans à Nanclars, je n'avais jamais vu ça. Jamais vu ça.» Évelyne Cote en est encore toute secouée. Le vieux mur de sa cour, bâti dans l'art du XIXe siècle, a résisté à deux cents ans d'intempéries. Mais pas à l'orage de lundi au petit matin. Emporté par un torrent d'une intensité inouïe, il a cédé sur plus de cinq mètres de long pour s'ébouler au milieu de la rue du puits-Romain. Le tas de gravats occupe encore la chaussée par ailleurs fortement endommagée et totalement interdite d'accès par arrêté du maire jusqu'à l'achèvement des travaux de

réparation. «L'eau a arraché l'enrobé et mis à nu des gaines de réseau électrique et installations téléphoniques» précise l'état-major du service départemental d'incendie et de secours, qui ajoute: «Nous avons étayé le pan de mur restant pour éviter qu'il ne finisse de s'effondrer sur les réseaux.» «Maintenant, ce mur, c'est terminé: il faudra le mettre totalement à terre et en reconstruire un» se résigne Bernard Cote, le mari d'Évelyne. Ce noctambule «faisait des tours dans la cour quand il a commencé à pleuvoir. Ça dégoulinait de plus en plus, mais

rien de bien extraordinaire.» Il est remonté se coucher peu avant que les pluies ne s'intensifient. Et n'a rien vu, rien entendu du phénomène extraordinaire qui a fini par arriver. «En fin de compte, l'eau a dévalé des hauteurs, et s'est frayée un chemin parallèle à la rue qui passait par chez nous», pense Évelyne Cote. Le petit trou dans le mur servant à l'évacuation des pluies ordinaires n'a pas suffi, tout est tombé. Les Cote ont été réveillés par leur fils à 7 heures. Ils ont ouvert leurs volets sur une vue surréaliste.

B.C.





Photo CL

” *Je suis à la limite de dénoncer nommément tous ceux qui m'insultent*

Sandra MARSAUD

Députée LREM

Pas contente du tout, la députée LREM, qui indique être insultée, parfois très violemment par des anti-glyphosates. Ils lui reprochent de ne pas avoir participé au vote sur l'interdiction du glyphosate dès 2021. La députée précise qu'elle est pour cette interdiction.

En Marche met son référent sur la touche

Le bureau ne veut plus de Przemyslaw Sokolski. C'était lui le militant à l'enthousiasme débordant aux côtés du futur député LRM Thomas Mesnier, le soir de la présidentielle. Lieutenant de l'ombre, Przemyslaw Sokolski avait été nommé «référent Charente» d'En Marche. Un an après, le bureau exécutif vient de décider de lui retirer son titre. Il considère que le canado-polonais de 38 ans n'est plus la bonne personne pour représenter le macronisme dans le département. *«Je suis privé de cette fonction. J'en suis le premier déçu, déplore l'enseignant de 38 ans, dans l'incompréhension. Je n'ai sans doute pas réussi à fédérer»,* tente-t-il d'analyser. Pour Thomas Mesnier, Przemyslaw Sokolski a été victime de *«son caractère trop direct, trop cash. Il manquait de rondeur pour la fonction.»*



L'enthousiaste Przemyslaw Sokolski aux côtés de Thomas Mesnier, le soir de la présidentielle. Archives R.Joubert

■ Au début du mois, le parking de la Salle-Verte est devenu payant ■ Chez le leader du cognac, le syndicat FO menace de bloquer les quais pour l'inauguration.

Le stationnement payant fait râler chez Hennessy



Lorsqu'il était gratuit, le parking de la Salle-Verte était pris d'assaut. Hier, seules six voitures étaient stationnées sur le coup de 16 heures, provoquant le coup de gueule des représentants FO de la maison Hennessy.

Photo J. P.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Cognac, ce lundi, 16 heures. Sur le parking de la Salle-Verte, six voitures seulement, dont celle de *Charente Libre*. Un scénario inimaginable il y a deux semaines. Mais depuis le début du mois de juin, fermés par des barrières, les lieux sont devenus payants et, par la même occasion,

déserts. Boudés par les salariés de Hennessy, les principaux utilisateurs, qui ne sont pas prêts à mettre la main à la poche pour venir travailler. Les tarifs sont dissuasifs: 2 euros par heure, les quatre premières heures de stationnement, puis 1 euro les heures suivantes; 12 euros donc pour passer la journée, de 9 heures à 17 heures. Le syndicat Force ouvrière (FO) a soulevé le problème hier par le biais d'un communiqué. Allant

même jusqu'à menacer de bloquer les quais pour leur inauguration, prévue vendredi matin en présence du ministre Jacques Mézard. Ça, c'est ce qui est écrit. Mais dans les faits, ça semble plus compliqué. «*Nous-mêmes ne serons pas là ce jour-là*», confient les représentants Joël Thibaud et Patrick Marrot, qui invitent tout de même les usagers à se garer «*n'importe où*» ce jour-là.

«Aberrant de devoir payer pour travailler»

Voilà plus d'un an, disent-ils, qu'ils alertent leur direction sur la tournure que prend le stationnement sur les quais. Que «*la Ville et notre direction se renvoient la balle*» (lire également ci-dessous). «*Il y a de plus en plus de salariés et de moins en moins de places, les rejoint Dominique Aumont pour la CGT. C'est un irritant dont on n'a pas besoin et je ne peux pas imaginer qu'on puisse se satisfaire, à la mairie, d'un parking rempli à 10 %*». «*C'est quand même aberrant de devoir payer pour venir travailler*», s'exclame, lui, Joël Thibaud qui se retrouve, de fait, confronté à la même problématique que la grande majorité des salariés en centre-ville de Cognac. «*Soit on paie 8 euros, soit on perd 30 minutes de notre temps de travail à tourner pour trouver une place, soit on se gare dans des zones interdites et on se fait verbaliser*», poursuit-il. Pour palier la suppression de places liée au réaménagement des

Il y a de plus en plus de salariés et de moins en moins de places. C'est un irritant dont on n'a pas besoin.

quais, la maison Hennessy a bien construit un parking de 96 places, face à Veolia, à 700 mètres de la Richonne qui emploie quelque 300 personnes. «*Il est toujours bondé*», assure Joël Thibaud. Celui des Abattoirs, à 700 mètres de l'autre côté, est souvent plein également. «*Moi je me gare dans le quartier Saint-Jacques, mais ça prend la place de ceux qui voudraient aller chez les commerçants*», ajoute-t-il. Consciente du problème, la mairie prévoit de créer un autre parking d'une centaine de places rue Basse-Saint-Martin. Mais pas avant 2019. En attendant, le syndicat FO demande la mise en place «*de la gratuité ou d'un tarif préférentiel pour le personnel de notre société*». Si Michel Gourinchas se dit ouvert sur le sujet, il est loin d'être certain qu'il accède à ces demandes, sauf en comptant sur une participation de la maison Hennessy. «*Pas une solution*, estime la CGT. Dans ce cas-là, dans deux ans, le parking sera payant toute l'année.»

Gourinchas: une décision de la mairie «en concertation avec la maison»

Qui de la mairie ou de la direction de la société Hennessy a eu l'idée de rendre le parking de la Salle-Verte payant? La question agite FO, qui ne veut pas croire que ce soit une initiative de la maison. Pour autant, Michel Gourinchas assure que le projet a été décidé «*avec la direction*». Parce qu'avec la suppression des places sur les quais, il fallait trouver de nouvelles places pour «*les touristes qui souhaitent profiter du circuit de visite et du Musée des arts du cognac*». «*On ne pouvait pas laisser la Salle-Verte aux salariés. Nous étions d'accord là-dessus*». La maison s'inscrit en faux. Dans le cadre du réaménagement des quais, elle dit avoir été consultée, avoir exprimé ses problématiques concernant les salariés et les touristes. «*Mais ce n'est pas nous qui avons demandé des éléments*

de parking payants.» Il y a eu discussion. À l'origine du projet, la Salle-Verte devait être payante de mai à octobre. La période s'étend finalement du 1^{er} juin au 30 septembre. Peut-être à revoir, dit Michel Gourinchas, qui indique qu'il y a aussi «*peut-être une erreur dans les tarifs mis en place*». Le sujet doit être évoqué ce soir en réunion de majorité. Le maire propose aussi de rencontrer les organisations syndicales la semaine prochaine avant de revoir la direction de Hennessy pour essayer de trouver un accord. Mais pas question de revenir sur la gratuité. «*Nous ne lâchons pas le sujet*, indique, de son côté, la maison de négoce. Nous sommes toujours en discussion pour trouver un système qui puisse permettre de concilier les objectifs de chacun.»

Festival

Des bénévoles pour la pasta party?

Pour sa 24^e édition, le festival Coup de chauffe posera ses valises à Cognac les samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre. Mais trois mois avant, il fait déjà appel aux spectateurs. À l'occasion de la venue du spectacle «*Pasta I basta!*», la compagnie nantaise A l'Envers recherche douze bénévoles. Ils vivront durant deux jours avec la compagnie, autour de la confection de pâtes fraîches pour créer au final un banquet public. Benoît Gasnier et Guérolé Jézéquel y proposeront un récit culinaire convivial éphémère. L'Avant-Scène précise: «*Pas besoin d'être un vrai cuisinier mais juste d'être motivé*». Des ateliers de préparation sont prévus en amont et pendant le festival. Parfait si l'on souhaite découvrir l'envers du décor et participer à un projet de quartier.

Renseignements et inscriptions auprès d'Anthony: rp@avantscene.com ou au 06 11 74 24 15.



Durant Coup de chauffe, la compagnie A l'Envers proposera un banquet public. Repro CL

■ SPIRITUEUX

Visite de la Maison Villevert vendredi à Merpins. Dans le cadre des «*Rendez-vous patrimoine*», l'Espace découverte en pays du cognac propose une visite guidée de la Maison Villevert, fleuron de la Spirits Valley, située à Merpins, ce vendredi 15 juin à 18h. Tarifs: 4,50 €, 4 €, gratuit pour les moins de 18 ans; inscriptions obligatoires au 05 45 36 03 65.

■ ÉQUITATION

Concours aux écuries de Boussac à Cherves ce week-end. Le centre équestre de Cognac organise un concours complet d'équitation ouvert aux cavaliers amateurs et professionnels, samedi 16 et dimanche 17 juin, de 9h à 18h, aux écuries de Boussac. Le concours complet d'équitation consiste à enchaîner trois épreuves: le dressage, le cross, et le saut d'obstacles. La journée de dimanche sera consacrée aux cavaliers participant au championnat départemental des épreuves clubs et poneys. Entrée gratuite pour le public.

■ AIDE À L'EMPLOI

Permanence d'Info 16 demain à Cognac. Info 16 organise une permanence gratuite et ouverte à tous, d'aide à la rédaction de curriculum vitae (CV), lettres de motivation, demain mercredi 13 juin de 14h30 à 16h30.

Louis-Delage: les profs haussent le ton et occupent l'établissement

Il s'avaient annoncé des actions s'ils n'étaient pas entendus après l'annonce de la suppression d'un demi-poste administratif dans leur établissement. Au-delà du préavis de grève déjà déposé qui débutera lundi 18 juin, et durera jusqu'aux vacances (1). La première a débuté, hier vers 18 h, pour les professeurs du lycée Louis-Delage avec l'occupation du site pour la nuit. Dans le cadre d'une démarche unitaire du syndicat Snetaa-FO, CGT éducation et des non-syndiqués, une trentaine d'entre-eux, sur les trente-six que compte l'établissement, a décidé de hausser le ton et d'entamer un premier bras de fer avec le rectorat.

«Nous refusons cette suppression qui va nous mettre en grande difficulté, comme la contrepartie qui nous a été proposée lors de l'audience que nous avons eue avec la directrice académique vendredi à Angoulême», indique Jean-Christophe Lamarque, le représentant Snetaa-FO. A savoir «compenser cette perte de poste par des indemnités de mission particulière (IMP) attribués à l'établissement, ce qui aurait pour effet de diluer les heures de ce demi-poste perdu sur les enseignants, ce qui n'est pas acceptable, d'autant moins qu'elles ne sont même pas chiffrées», déplore-t-il, non sans rejeter toute autre proposition en bloc. «Nous ne sommes pas fermés à la discussion. On aurait pu comprendre si on était passés par une phase de transition avec légère diminution d'heures. On peut l'entendre au regard de la



Une trentaine d'enseignants a occupé le lycée cette nuit.

Photo G. B.

baisse des effectifs, mais faire sauter ce poste d'une façon aussi brutale, non», explique-t-il. Et de souligner que si les effectifs du lycée ont en effet fondu depuis dix ans, de moitié pour être aujourd'hui à 270 élèves, «depuis quatre à cinq ans ça s'est stabilisé.» Les cours devaient normalement reprendre ce matin à l'issue de cette action qui pourrait en appeler d'autres. Une réunion entre le proviseur du lycée et le recteur est prévue cet après-midi.

G. B.

(1) Leurs collègues du collège Félix-Gaillard, qui s'opposent à une fermeture de classe de 5^e, ont déposé le même préavis.

Un magasin Bureau Vallée ouvre demain à Bellevue

Bureau Vallée, enseigne de papeterie et bureautique, vient enrichir l'offre de la zone de Bellevue à partir de demain mercredi.

Sophie et Yvan Goujon, déjà gérants d'un magasin à Saintes, ouvrent en effet leur 2^e surface de vente à Châteaubernard, sans craindre la concurrence des enseignes existantes. «*Il y a de la place pour tout le monde*», note le jeune entrepreneur, venu à la distribution après s'être frotté au commercial chez un gros équipementier de l'automobile, où il a rencontré sa femme, tout aussi engagée dans leur projet commun. S'adressant aux particuliers, aux

professionnels ou aux collectivités, ils veulent proposer une offre complète au meilleur prix. «*Notre force est dans la capacité à répondre rapidement à toutes les demandes*, indique le gérant, *et nous faisons travailler les entreprises locales lorsqu'elles peuvent correspondre à cette demande*».

La boutique proposera des services de photocopie, de reliure, et des fournitures et équipements pour les commerces. En plus des gérants, Sylvie et Dobbias sont déjà prêts à accueillir la clientèle. L'équipe se complétera progressivement pour atteindre cinq personnes à terme, toutes embauchées localement.



Les gérants entourés de Sylvie et Dobbias assureront l'ouverture demain.

Photo CL

«Je ne suis pas un éléphant» envoûte les petiots à la médiathèque



Vingt-cinq petiots âgés de 6 mois à 4 ans étaient invités mercredi dernier à un spectacle à la médiathèque de Châteaubernard. Interprété par une comédienne seule en scène, «Je ne suis pas un éléphant» a proposé un voyage drôle et poétique dans la journée d'un enfant, sous l'œil bienveillant de sa maman. Très attentifs, les tout-petits se sont aussi montrés très réceptifs à l'humour, riant sans retenue aux démêlés de l'artiste poursuivie par un cordon, et très curieux des accessoires qu'on leur a proposé de découvrir à l'issue du spectacle. Une animation très appréciée également par les adultes accompagnants, conquis par l'expressivité et le dynamisme de l'actrice (Photo CL).

■ DANSE

Spectacles au Castel de Châteaubernard vendredi et samedi. L'école de danse Estelle-Simon présente son spectacle de danse au Castel ces vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 16h. La séance du dimanche sera précédée par un spectacle de hip-hop à 14 h. Tarifs 15 €, 10 € pour les moins de 10 ans, spectacle de hip-hop 8 €. Billetterie ouverte au Castel demain de 14 h à 20 h et jeudi de 17 h à 20 h. Contact au 06 75 72 63 43.

Un beau tournoi des U15 et U18



La pelouse du stade Claude Boué de Châteaubernard a accueilli le tournoi de football des U15 et U18, rassemblant 13 équipes au total, le temps incertain ayant provoqué des désistements.

A l'issue de la compétition, les joueurs de Saint Genis de Saintonge l'ont emporté en U15, tandis que l'AS Brie sortait vainqueur de la finale des U18, et fait un carton

plein en remportant aussi le trophée du meilleur goal (Killian Lafond) et celui du meilleur buteur (Mattéo Ramade), partagé avec le SL Châteaubernard (Florian Crique).

Comme toujours, les organisateurs du SL Châteaubernard ont tenu à mettre en avant le prix du fair play, décerné au FC Boutonnais en U15 et à St-Junien en U18.

Le «coup de semonce» des agriculteurs

Pour protester contre l'autorisation du gouvernement d'importer 300.000 tonnes d'huile de palme, les agriculteurs ont occupé hier dans toute la France des raffineries et des dépôts de pétrole.

Les agriculteurs ont tiré un «coup de semonce» en direction du gouvernement en bloquant dépôts de carburant et raffineries pour protester contre l'importation de produits agricoles non conformes aux normes françaises, mais ils se heurtent déjà à des résistances.

«L'agriculture, c'est 14 % des emplois français. C'est un secteur qui compte. Aujourd'hui 3.000 agriculteurs sont dans la rue. Est-ce qu'ils vont être écoutés ou pas?», s'est interrogée Christiane Lambert, patronne de la FNSEA, syndicat qui organise cette action depuis dimanche soir avec les Jeunes Agriculteurs (JA) pour trois jours reconductibles. Le gouvernement a d'ores et déjà



Les membres de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs hier devant la bioraffinerie Total de La Mède, sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues. Blocage levé en fin de journée. Photo AFP

sommes 150 en tout et technique-ment nous sommes organisés pour (occuper) une semaine», a précisé le syndicaliste.

«Le dialogue est rompu»

Selon M. Travert, «le gouvernement ne reviendra pas» sur l'autorisation donnée à Total d'importer de l'huile de palme pour alimenter sa bioraffinerie de La Mède, qui doit démarrer cet été. Jusqu'à 300.000 tonnes par an de cette huile hautement controversée car accusée de favoriser la déforestation en Asie du Sud-Est, doivent être importées. L'agriculture française affirme pouvoir fournir davantage d'huile de tournesol ou de colza, mais plus chère. «Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout, au-delà de mercredi s'il le faut», a assuré Jocelyn Pesqueux,

président de la FDSEA de Seine-Maritime. D'abord empêchés d'accéder à la raffinerie de Donges (Loire-Atlantique), des agriculteurs des Pays-de-la-Loire ont mené une opération escargot sur la quatre-voies allant de Nantes à Saint-Nazaire, avant d'avoir l'autorisation d'accéder à la raffinerie Total. En région parisienne, «l'organisation est faite pour durer» car «le dialogue est rompu», a renchéri Damien Greffin, président de la FRSEA d'Ile-de-France, devant le dépôt de Grigny (Essonne). Avec ces blocages, les agriculteurs dénoncent aussi les «incohérences» sur les importations de matières premières agricoles: inciter les agriculteurs français à monter en gamme tout en concluant des accords de commerce internationaux qui provoquent des distorsions de concurrence.



Nous ne pouvons pas nous aligner sur les cerises de Turquie, le blé canadien, le bœuf argentin ou l'huile de palme asiatique.

fait part de son opposition au mouvement, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, estimant «ces blocages illégaux». Il s'est néanmoins engagé à rece-

voir mardi les représentants de la FNSEA et ceux des JA, qui veulent discuter des accords de commerce internationaux en cours de négociation, et de la question des normes, et des charges supplémentaires qu'elles rajoutent.

Sur les 14 raffineries ou dépôts de carburant bloqués hier matin, il n'en restait que 13 en début d'après-midi après le départ des agriculteurs du site de La Mède (Bouches-du-Rhône), symbole de leur lutte contre l'importation de produits agricoles dont l'huile de palme.

«Nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, on ne se sent pas aidés, mais les agriculteurs sont fati-

gués», a déclaré Jean-Paul Comte, président de la FRSEA des Bouches-du-Rhône.

«Nous ne pouvons pas nous aligner sur les cerises de Turquie, le blé canadien, le bœuf argentin ou l'huile de palme asiatique», avait-il constaté dans la matinée. La FNSEA assure que trois dépôts vont être bloqués dans l'après-midi à Saint-Priest (Rhône), Reichstett (Bas-Rhin) et Portes-lès-Valence (Drôme).

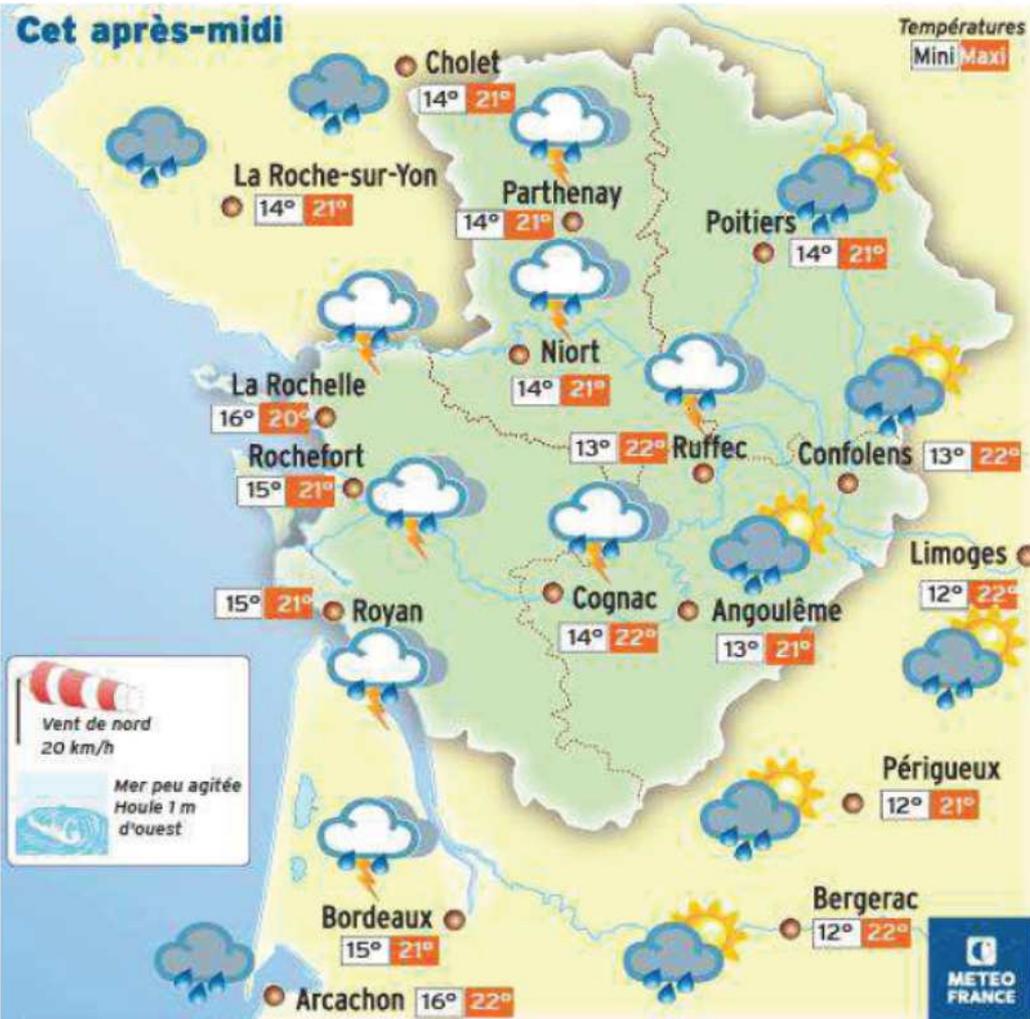
«Sur tout le Bas-Rhin, il n'y a plus rien. Les deux sites sont fermés, les camions citernes ne rentrent pas», a assuré Franck Sander, président de la FDSEA 67. «Nous

Pas de pénurie à craindre

Le mouvement est observé avec intérêt par les ONG environnementales, d'ordinaire opposées à la FNSEA dans les dossiers phytosanitaires. «Aujourd'hui 50 % des biocarburants consommés en France sont déjà importés (...) Et dans ces 50 %, on est parfois sur des taux à 75 % d'huile de palme. Ça veut dire que le biocarburant qui va être produit à la Mède

contiendra moins d'huile de palme, 50 % maximum, que ce que nous importons actuellement», a argumenté Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat à la Transition écologique. De son côté, le groupe Total affirme que «les dépôts pétroliers disposent des stocks nécessaires à l'approvisionnement en stations-service» et que «les opérations sur site continuent sans perturbations».

Cet après-midi



Temps maussade.
Peu de chance d'apercevoir un rayon de soleil. Quelques averses ou rares orages circulent sur la région.

Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



À bord de l'« Aquarius », migrants à la dérive

L'Italie et Malte ont refusé d'accueillir les 629 migrants secourus cette semaine par le navire-hôpital avant que l'Espagne accepte finalement de leur ouvrir ses portes. Reportage



Pendant 48 heures, le navire de SOS Méditerranée et de Médecins sans frontières n'avait pas de port d'accueil. PHOTO MARCO FANZETTI

FABIENPERRIER,
À BORD DEL' « AQUARIUS »

« **E**quipe de SOS Méditerranée, préparez-vous pour un sauvetage ! ». C'est par ces mots que commencent les opérations réalisées par l'« Aquarius », le navire affrété par SOS Méditerranée et opéré en partenariat avec Médecins sans frontières (MSF). Quand ils résonnent, les équipes des deux ONG s'équipent de casques, gilets de sauvetages, combinaisons, gants... Commencent ensuite des heures harassantes en pleine mer.

Le Bordelais Aloys Vimard coordonne les opérations pour MSF depuis trois mois. Ces trois dernières semaines, il a vécu deux sauvetages, et un « transfert », au cours duquel des migrants, sauvés par un autre navire que l'« Aquarius », sont remis au navire-hôpital. Pendant 48 heures, l'élégant navire de 77 mètres, à la coque orange, qui arbore fièrement les sigles de SOS Méditerranée et de MSF, a été au cœur de l'actualité.

La raison ? 629 migrants à son bord. Ils auraient dû être déposés en Italie, mais Matteo Salvini, le ministre de l'Intérieur italien, a refusé de

leur accorder un port, à l'instar de Malte. Ils ont finalement appris hier dans quel port ils seraient débarqués : à Valence, en Espagne, comme l'a proposé le président du gouvernement Pedro Sanchez. Pour lui, son pays doit « honorer les engagements internationaux en matière de crise humanitaire ». Et d'ajouter, dans un communiqué : « Il est de notre obligation d'aider à éviter une catastrophe humanitaire et d'offrir un "port sûr" à ces personnes. »

Bras de fer politique

L'affaire a commencé dans la nuit de samedi à dimanche. L'« Aquarius » a d'abord sauvé 229 naufragés qui tentaient, dans deux canots pneumatiques, de gagner les côtes européennes. Une des embarcations s'est brisée, plusieurs personnes sont tombées à l'eau. Puis, le bateau-hôpital a accueilli 400 rescapés supplémentaires, récemment secourus par la marine et les garde-côtes italiens, ainsi que par des navires marchands.

Or, conformément au droit international, il revient au Centre de coordination de sauvetage maritime basé à Rome (MRCC, Maritime Rescue Coordination Center) de gérer les opérations. « Les instructions nous parviennent directement du

MRCC italien. Nous attendons qu'il nous indique un port sûr », explique Aloys Vimard. Les autorités italiennes ont demandé à Malte d'accueillir les migrants, ce que l'île a refusé, expliquant que c'était un devoir de l'Italie.

À Sud Ouest », le Bordelais explique : « Il est très inquiétant qu'une fois de plus, des considérations politiques soient placées au-dessus de la sécurité des personnes fragiles. » Pourtant, il était urgent qu'un port de débarquement soit trouvé. « De nombreux rescapés étaient en situation de déshydratation ou d'hypothermie après le sauvetage. Plusieurs

d'entre eux risquent de développer des maladies », alerte cet infirmier urgentiste engagé auprès de MSF.

Dans le fond, la question du « port sûr » revient en boucle à bord de l'« Aquarius ». Ainsi, le 24 mai, 69 migrants secourus par un navire de la marine militaire italienne, ont été transférés au bateau humanitaire. Sa particularité est « d'être un gros bateau, très stable, qui peut rester en pleine mer quelles que soient les conditions météorologiques », selon Sophie Beau, la directrice de SOS Méditerranée.

Pourtant, il a été envoyé à Catane, en Sicile avec seulement 69 mi-

FIN DU BRAS DE FER ENTRE MALTE ET L'ITALIE

ITALIE L'Italie a crié victoire, hier, après l'accord de l'Espagne pour accueillir l'« Aquarius », obtenant ainsi gain de cause dans sa lutte pour réduire les arrivées de migrants sur ses côtes. « VICTOIRE », a lancé en majuscules sur Twitter le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, également patron de la Ligue (extrême droite), après deux jours de crise.

MALTE Le Premier ministre maltais Joseph Muscat a annoncé hier que son pays allait envoyer des ravi-

taillements au navire. « Il faudra s'asseoir et discuter sur la manière de prévenir à l'avenir ce genre d'événement. C'est une question européenne », a écrit Joseph Muscat sur Twitter.

URGENCE L'« Aquarius », doit « débarquer au plus vite », a déclaré hier Sophie Beau, la directrice de SOS Méditerranée. « Il y a 1 300 kilomètres à parcourir » pour rallier la péninsule ibérique. « Demain, on n'aura plus de nourriture sauf des biscuits énergétiques ».

grants à son bord. « Et ce, bien qu'il n'y avait pas assez de moyens de sauvetage dans la zone », poursuit la directrice de l'ONG.

Quel jeu joue l'Italie ?

Le 31 mai, un sauveteur qui fait le guet sur l'« Aquarius » repère une embarcation en perdition. 168 personnes sont sauvées des eaux. Mais le lendemain, l'« Aquarius » est appelé à Pozzallo, en Sicile, pour les débarquer. Pozzallo est un port plus éloigné de la zone où l'« Aquarius » patrouille. Les membres de l'équipage s'interrogent : « Quel jeu jouent les autorités italiennes ? »

« L'Italie et l'Union européenne essaient de donner la priorité aux Libyens pour intercepter les migrants et les ramener en Libye : ce n'est pas du tout conforme aux lois internationales maritimes », analyse Aloys Vimard. Il ajoute : « L'Union européenne met tous ses efforts, jusqu'à donner des millions pour former des gardes-côtes libyens pour qu'ils puissent intercepter les migrants en mer. »

« Les migrants sont traumatisés par l'idée d'être renvoyés en Libye »
(Aloys Vimard)

En effet, depuis que l'Italie a signé un accord avec la Libye, en février 2017, il revient à l'armée et aux garde-côtes libyens de juguler l'afflux de migrants vers l'Europe. Mais sur l'« Aquarius », les migrants sont unanimes : en Libye, ils vivent un véritable calvaire.

« La Libye est un enfer. »

À 18 ans, soulagé d'être tiré des flots, l'Ivoirien Moussa (1) raconte son parcours : « En Libye, j'ai été attrapé par un gang. Ils m'ont racketté, ils ont exigé que j'appelle ma famille pour qu'elle verse une somme d'argent très importante. » Sa famille s'endette pour sauver son fils. Il est alors libéré par le gang. Mais quelques jours plus tard, alors qu'il cherche du travail, il est arrêté par la police. « J'ai été mis dans une prison. Nous n'avions quasiment rien à manger... » Sa voix faiblit, les larmes lui montent aux yeux. Il montre ses bras : ils portent des cicatrices.

« Ils m'ont fouetté. Je me suis effondré. Le lendemain, ils m'ont frappé avec un tuyau d'arrosage rempli d'eau... », témoigne de son côté Marcel. Originaire de Guinée-Conakry, il a fui son pays il y a deux ans. La raison de ces sévices ? « Ils edgeaient de moi plus d'argent. » Il n'a pas les moyens : il est forcé de travailler sans être payé. Pour ce garçon de 16 ans, « la Libye est un enfer ».

« Les migrants sont traumatisés par leur expérience dans leur pays d'origine, par leur parcours mais aussi à l'idée d'être renvoyés en Libye », constate Aloys Vimard. Ils ne sont pas les bienvenus là-bas non plus. Pour eux, l'« Aquarius » apparaît comme une bulle d'humanité entre deux rives peu accueillantes.

(1) Les prénoms ont été changés à la demande des interlocuteurs

Les agriculteurs bloquent toujours

HUILE DE PALME Ils ont tiré, hier, un « coup de semonce » en se mobilisant devant des raffineries

« L'agriculture, c'est 14% des emplois français. C'est un secteur qui compte. Aujourd'hui, 3 000 agriculteurs sont dans la rue. Est-ce qu'ils vont être écoutés ou pas ? », s'est interrogée Christiane Lambert, patronne de la FNSEA, syndicat qui organise cette action, depuis dimanche soir, avec les Jeunes Agriculteurs (JA) pour trois jours reconductibles.

Le gouvernement a d'ores et déjà fait part de son opposition au mouvement, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, estimant « ces blo-

cages illégaux ». Il s'est néanmoins engagé à recevoir, aujourd'hui, les représentants de la FNSEA et ceux des JA, qui veulent discuter des accords de commerce internationaux en cours de négociation, et de la question des normes, et des charges supplémentaires qu'elles rajoutent.

Des syndicats opposés

Sur les 14 raffineries ou dépôts de carburant bloqués, hier matin, il n'en restait que 13 en début d'après-midi après le départ des agriculteurs du site de La Mède (Bouches-du-Rhône), symbole de leur lutte contre l'importation de produits agricoles dont l'huile de palme.

« Nous ne pouvons pas nous aligner sur les cerises de Turquie, le blé canadien, le bœuf argentin ou l'huile de palme asiatique », a déclaré Jean-Paul Comte, président de la FRSEA des Bouches-du-Rhône.

La Confédération paysanne et la Coordination rurale, deux syndicats



Des agriculteurs, hier, devant la raffinerie Total de Gonfreville-l'Orcher (76). PQR

agricoles minoritaires, ont quant à eux dénoncé séparément, hier, les manifestations de la FNSEA estimant que les cultures de colza françaises seraient mieux utilisées dans l'alimentation humaine que pour faire du biocarburant. « Ce n'est pas en bloquant des raffineries que l'on sauvera les paysan-ne-s ! », a assuré la Confédération.

TOTAL RASSURE

Total a recommandé, hier, à ses clients de « conserver leurs habitudes de consommation de carburant », se voulant rassurant sur l'approvisionnement des stations alors que des agriculteurs bloquent depuis dimanche soir les routes d'accès à plusieurs raffineries et dépôts de carburant du groupe.

Le ministre de la Cohésion des territoires en visite en Charente



Avant de se rendre au Congrès des villes de France, jeudi et vendredi à Cognac, le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard (cf. photo) sera jeudi à Angoulême pour inaugurer le centre social de Basseau et signer le dispositif « Action Cœur de ville » avec la municipalité. Le ministre sera accompagné en Charente par le secrétaire d'État Olivier Dussopt. « 50 »

Manif de soutien des agriculteurs charentais

CHARENTE Une petite délégation FNSEA et des Jeunes Agriculteurs ont manifesté hier devant une station Total puis devant la préfecture

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

« En solidarité avec les collègues mobilisés sur les raffineries », inexistantes en Charente, une petite délégation de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs a manifesté hier, à Champniers puis à Angoulême devant la préfecture. Pas de fumier déversé devant les stations-service Total comme en Charente-Maritime, mais des banderoles et deux bidons d'huile souvenir.

Les agriculteurs charentais ont d'abord fait étape à la station Total des Chauvauds, à Champniers, halte symbolique chez « le premier client de la filière biocarburant en France ». « Nous voulons surtout dénoncer le double langage du gouvernement et pointer les incohérences entre le discours et les actes », a souligné Patrick Soury, président de la FNSEA Charente.

Le dire aux consommateurs

« Le gouvernement vient d'autoriser l'importation d'huile de palme à base d'OGM, interdits en France, pour le biocarburant. Alors que l'Union européenne nous a poussés à produire du soja pour l'huile de consumma-



Les agriculteurs ont dénoncé le double-discours de l'État. H.R.

tion et le biocarburant. En quinze ans les importations ont été divisées par deux, avec cette volonté de gagner en indépendance pour alimenter la filière animale en France. Aujourd'hui, le gouvernement est en train de tout casser», déplore Christian Daniau, agriculteur, producteur de colza, FNSEA responsable grandes cultures, eau et environnement.

Leur cri d'alarme s'adressait surtout aux consommateurs. « C'est vexant parce que ça arrive après les États généraux de l'alimentation », regrette Julien Massé, président des Jeu-

nes Agriculteurs. Leur colère vise les « aberrations » des importations « qui ne sont pas aux normes imposées par la France », comme les cerises par exemple. « En France, on nous interdit d'utiliser le diméthoate pour tuer les mouches des cerises. Mais face à la baisse de production française, le gouvernement autorise les importations de cerises turques, qui utilisent ce produit. Sans rien dire au consommateur. » Les agriculteurs ont ensuite manifesté devant la préfecture. Ils devaient être reçus par le préfet puis par le député Thomas Mesnier.

Une coulée de boue devant l'hôpital

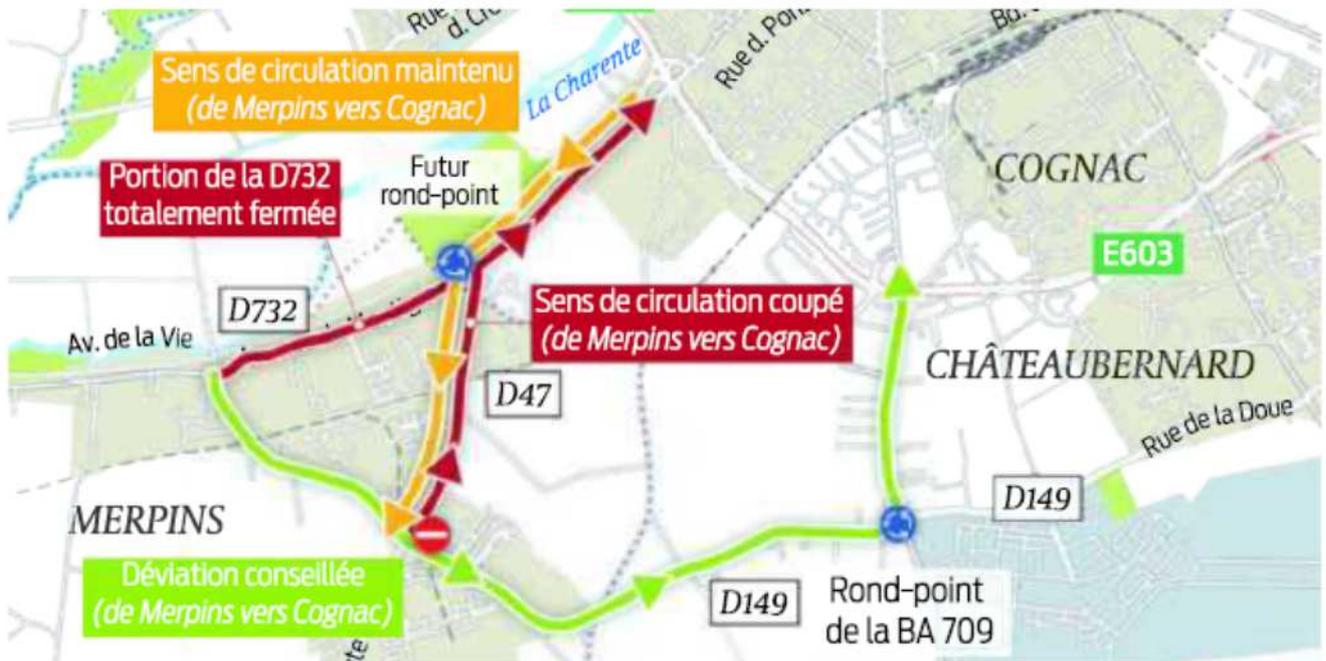
Scène relativement spectaculaire mais heureusement sans conséquences graves. Dimanche soir, les fortes précipitations ont provoqué une coulée de boue au centre hospitalier intercommunal du Pays de cognac. En réalité, c'est un talus qui s'est effaissé. La masse visqueuse s'est déversée sur 100 mètres de long et 30 centimètres d'épaisseur environ. Par chance, le lieu de l'incident n'est pas l'entrée principale mais l'arrière du bâtiment, à côté des urgences, juste en face de l'entrée technique. L'événement, rapidement maîtrisé par les pompiers, n'a pas généré de perturbations significatives sur le fonctionnement de l'hôpital.



Le talus s'est effondré sous l'effet des fortes précipitations. PHOTO « S O »

COGNAC / MERPINS

L'accès à Cognac perturbé par les travaux



Les travaux de construction d'un giratoire nécessitent la fermeture de l'avenue de Royan dans le sens Merpins/Cognac. La fin des perturbations est prévue en août.

En panne de places pour les salariés

QUAIS Le syndicat FO d'Hennessy se plaint des conditions de stationnement sur les quais. La Ville se dit ouverte à la discussion

PHILIPPE MÉNARD

Y aura-t-il une action de blocage au moment de l'inauguration des quais rénovés, vendredi matin à 10 heures ? Les représentants FO de la maison Hennessy en laissent planer la menace dans un communiqué envoyé à la presse. « Beaucoup de membres du personnel seraient prêts à se mobiliser », assure le syndicat.

Leur colère concerne le nouveau mode de fonctionnement du parking de la Salle-Verte. Les salariés avaient l'habitude d'y poser leur automobile. Depuis le 7 juin, le stationnement est payant. La maison de négoce avait anticipé en transformant un espace rue Jean-Bart en parking privé. Un parking a également été aménagé rue des Gabariers, près des Abattoirs. Oui mais voilà : il faut marcher un peu.

Pour la saison touristique

« Quel choix prendre : payer 8 € par jour ; perdre 30 minutes de son temps de travail par jour ; se garer dans des zones interdites et se faire verbaliser, comme beaucoup, la semaine dernière ? », interroge le syndicat FO. « Le personnel est obligé de s'éloigner des Quais et par conséquent prend du retard sur l'heure d'embauche », observe-t-il.

« La discussion n'est pas nouvelle. Dès que la question de l'aménage-



Le stationnement est payant depuis le 7 juin. PHOTO J. GLÉRIN

ment des quais s'est posée, un dialogue avec été mené avec Hennessy, comme avec les autres entreprises concernées. Il y a eu au moins deux rencontres avec les organisations syndicales », réagit Michel Gourinchas.

Le maire rappelle que le stationnement payant à la Salle-Verte se limite à la période estivale, de juin à septembre. L'objectif affiché est de permettre aux touristes de se garer facilement près du musée des arts du cognac et... du circuit de visite de la maison Hennessy. Comment optimiser l'accueil des touristes sans froisser son personnel ? L'équation reste semblait-il en suspens. Hier matin, il n'y avait

qu'une dizaine de voitures sur le parking payant, pointe FO. C'est exact, admet Michel Gourinchas, qui se dit prêt à remettre le sujet sur la table, par exemple en discutant d'un tarif particulier avec l'entreprise. Le syndicat met en avant l'apport d'Hennessy dans l'économie locale. De son côté, le maire rappelle qu'il ne faut pas oublier dans la réflexion les autres salariés travaillant dans le centre-ville. « Je ne suis bloqué sur rien », affirme-t-il, tout en soulignant que « ce parking ne peut pas rester gratuit » l'été. Et qu'un autre verra le jour bientôt en contrebas des chais Monnet. Encore un peu loin pour ceux qui n'aiment pas marcher...

Les enseignants occupent le lycée Louis-Delage

ÉDUCATION Depuis quelques semaines, les enseignants du lycée professionnel Louis-Delage se battent pour conserver le demi-poste (19 heures/semaine) d'adjoint au directeur des travaux qui pourrait être supprimé à la rentrée prochaine. Un poste important pour ce petit établissement car gérant, notamment, les conventions de stages entre les élèves et les entreprises. Une rencontre avec la Dasen (Directrice académique des services de l'Éducation nationale), vendredi dernier, n'a rien donné, la demande d'entretien avec le Recteur n'a pas encore eu de réponse. Alors, pour se faire entendre, 26 enseignants, sous l'impulsion des syndicats FO et CGT ont décidé, ce lundi soir, d'occuper le lycée jusqu'à ce mardi matin. Par ailleurs, un préavis de grève a été déposé à compter du 18 juin prochain.



Les profs devant l'entrée du lycée, hier soir. D.F.

« Être parent n'est pas un jeu d'enfant »

FAMILLE Le point info famille (PIF) hébergé au sein d'Info 16, au couvent des Récollets, propose une animation autour de la parentalité, demain à partir de 10 heures. Les thèmes des droits et devoirs, de l'éducation, de l'adolescence seront abordés sur un mode ludique. « Parce qu'être parent

n'est pas un jeu d'enfant », remarque le PIF. Gratuit sur inscription au 05 45 82 62 00.

CHÂTEAUBERNARD

Les Appalaches font une pause bien méritée

Nicole Soury dispense ses cours de country bénévolement. Pour son spectacle biennal de fin saison ses danseurs segonzacais Les Appalaches sont mobilisés mais aussi les volontaires de quatre autres groupes dans lesquels Nicole Soury officie aussi. Ce plaisir scénique commencé en 2008 va marquer une pause en 2019. Il faut dire que depuis trois ans, les spectacles se sont expatriés dans une salle plus grande Le Castel et en 2018, les danseurs ont offert non plus une mais deux représentations vendredi 1^{er} et samedi 2 juin. Trente-quatre danses trois heures durant, des incursions filmées signées Nicolas Artaud qui est coiffeur à domicile dans la vraie vie.

« Nicolas est passionné par la vidéo. Il a acheté un drone. Il croque la vie à pleines dents, il faut le suivre notre Luc Besson cognaçais ! », commente en riant Nicole Soury.

Cette année les deux complices ont plongé le public dans une histoire fantastique au cœur de l'Irlande « Il était deux fois au royaume



Nicole Soury pousse la country dans l'univers du ballet classique. PHOTO SANDRA BALKAN

de la danse ». La troupe a tourné au moulin de Cierzac, au château de Bouteville, s'est offert un final filmé en drone. Pour offrir un spectacle aussi abouti, les danseurs ont enchaîné répétitions et tournage le week-end en plus des cours hebdomadaires. La pause arrive donc à point nommé. Mais Nicole Soury a déjà des idées pour 2020.

Théâtre : la troupe des Borderies sur sa lancée

Le 8 juin s'est tenue l'assemblée générale de la troupe de théâtre des Borderies. En ouverture de séance, le président, Morgan Berger, a loué l'esprit familial qui règne au sein des membres de la troupe. Il a également évoqué la saison qui vient de se terminer et qui a rassemblé un maximum de spectateurs toujours aussi dithyrambiques, même si leur nombre a été légèrement inférieur à celui de l'année passée.

Morgan Berger a ensuite laissé la parole au secrétaire Lilian Jousson pour la présentation du rapport d'activité qui confirme une saison inférieure de 250 spectateurs par rapport à la précédente.

Le retour du public a été très positif et la réception par les associations dans les différentes communes a été très positive et conviviale.

Cette dernière saison, la troupe a été reçue par l'association des donateurs de sang d'Essouvert qui ont été particulièrement ravis de la prestation de la troupe et a renouvelé son invitation pour la saison prochaine. La couverture médiatique a néanmoins été moins importante que l'an passé malgré les 20 000 de flyers distribués et les 200 kilomètres parcourus par les marcheurs afin de les déposer dans les boîtes aux lettres.



Les membres de la troupe des Borderies se sont retrouvés lors de l'assemblée générale. PHOTO C.-CH.G.

Jackie Delvoye a ensuite fait état d'un bilan financier sain et parfaitement maîtrisé.

Thème de la prochaine pièce ?

Le renouvellement du bureau confirme Morgan Berger au poste de président, Lilian Jousson à celui de secrétaire, Jacques Papineau vice-président, Nathalie Phippen, Josette Delvoye et Nicole Clément pour les approvisionnements et les décors. Bruno Diard à la régie, Thomas Boileau à la communication, Maryse Cou-

tantin sera stagiaire-trésorière auprès de Jackie Delvoye qui garde le poste de trésorier une année supplémentaire.

Les prévisions pour 2019 débutent par le changement des décors pour une version allégée afin de réduire le temps et la peine lors des montages/démontages.

Quant au choix de la prochaine pièce, il est actuellement en cours, il sera débattu au cours d'une prochaine réunion.

Colette-Christiane Guné

« Voisins Vigilants » se dote de référents

Lundi 4 juin, Dominique Souchaud, maire de Saint-Sulpice, avait convié les habitants à une réunion publique à la salle des fêtes, en présence de l'adjoint au commandant de brigade de gendarmerie de Cognac, le capitaine Virol et du major Mathurin, brigadier territorial, venus expliquer à une quarantaine de personnes leur recherche d'un partenariat entre les militaires de la brigade de Cognac et les habitants de Saint-Sulpice-de-Cognac.

Mis en place en 2016, le dispositif Voisins Vigilants n'a pas trouvé ses marques par manque de référents suffisants sur la commune. Pour les gendarmes, il est souhaitable que la parité soit respectée ce qui n'était pas le cas jusqu'à ce jour puisqu'il y avait trop d'hommes et donc pas assez de femmes.

Et le capitaine Virol d'expliquer : « avec la fonction de référent, il s'agit de remettre au goût du jour un réflexe citoyen qui consiste à ne pas être complètement fermé à tout ce qui se passe sur la commune. Plus il existe d'habitants impliqués, plus le maillage est dense et plus on a de chance de réussir à identifier les auteurs de vols, dégradations etc. ».

La Charente regroupe 394 communes. En 2017, on a recensé 1 991 crimes et délits dont 309 vols liés à l'automobile pour l'arrondisse-



Le capitaine Virol et le major Mathurin. PHOTO C.-CH. G.

ment de Cognac et, même si le département de la Charente se situe dans le dernier tiers par rapport à la délinquance nationale, il n'est pas question de « baisser les bras ».

« S'il se passe un fait inhabituel, il faut le signaler en appelant le 17 et surtout en relevant l'immatriculation des véhicules qui intriguent, tous nos véhicules sont géolocalisés, l'opérateur du 17 peut nous joindre dans la minute qui suit et nous pouvons nous rendre sur les lieux très rapidement. Ainsi, toutes les personnes de la commune peuvent participer à ce dispositif pour réduire le sentiment d'insécurité ? Ce qui ne veut pas dire qu'il faille mettre sa vie en danger ».

C.-Ch. G.



Vendredi soir, les quais auront un faux air de Fête du cognac. Pour le marché nocturne, des producteurs proposent de déguster sur place charcuterie, fromage et autres crêpes. La ville accueille aussi des exposants variés, des babioles à l'artisanat d'art, remontant place de la Salle Verte. Au milieu, un peu d'animation musicale. Le marché sera ouvert de 19 heures à 23 heures, avec une connotation particulière. L'inauguration des quais rénovés aura lieu le matin même. ARCHIVES « 50 »

COGNAC

Mets et artisanat d'art s'étalent sur les quais

Le tarif réglementé du gaz risque d'augmenter

ÉNERGIE Si le gouvernement suit l'avis de la commission de l'énergie, il pourrait prendre 6,5 %,



60% des ménages alimentés au gaz ont déjà renoncé au tarif réglementé. ARCHIVES THIERRY DAVID/ « SUD OUEST »

Le tarif réglementé du gaz pourrait augmenter de 6,5 % à partir du 1^{er} juillet si le gouvernement suit les recommandations de l'analyse annuelle sur les coûts du gaz publiée par la commission de régulation de l'énergie (CRE), hier. Une porte-parole de la CRE explique cette possible augmentation par « des coûts d'approvisionnement, des coûts d'infrastructures et aussi des coûts commerciaux » en hausse.

« Marge de manœuvre »

Dans le détail, les coûts d'approvisionnement devraient augmenter de 3 %, les coûts des infrastructures de 2,5 % et les coûts commerciaux de 2,6 %. Au total, cette évolution correspondrait à une hausse de 6,5 % sur la facture TTC d'un client qui se chauffe au gaz. L'avis de la CRE doit désormais faire l'objet d'un arrêté ministériel pour entrer en vigueur.

« Le gouvernement a quand même une marge de manœuvre » sur les coûts commerciaux, précise

la porte-parole de la CRE. Mais les coûts d'approvisionnement évoluent eux, selon les prix du marché.

Appelés à disparaître

Les tarifs réglementés du gaz sont amenés à prochainement disparaître en France. En juillet 2017, le Conseil d'État a jugé les tarifs réglementés contraires au droit européen, imposant donc à l'État de les supprimer. Le gouvernement envisage une fin progressive, avec leur extinction à l'horizon 2023 pour tous les particuliers.

Près de 60 % des 11,5 millions de sites résidentiels et professionnels alimentés au gaz ont déjà quitté les tarifs réglementés pour des offres de marché, un chiffre en hausse continue, selon la CRE. Fin mars 2018, sur le marché du gaz naturel, l'offre la moins chère proposée à Paris est inférieure de 4 % au tarif réglementé pour les utilisateurs de gaz pour la cuisson et de 8 % pour les clients se chauffant au gaz.